

## Editorial

Avec le Numéro 21 du Bulletin, semblait se clore une «aventure généalogique» de cinq ans ! Il n'en est rien. Comme je vous l'avais affirmé lors de la dernière assemblée générale, nous maintiendrons coûte que coûte le Bulletin.

Grâce à l'appui et à l'amitié de ceux qui n'ont pas démissionné, nous continuons une publication qui est due à nos membres. Moyen d'information, mais surtout d'expression, comme ses initiateurs l'ont réalisé, le Bulletin leur doit beaucoup et je tiens à les en remercier vivement. Mademoiselle Evelyne Maradan, Messieurs Benoît de Diesbach et Alain-Jacques Tornare se sont dévoués sans compter; nous en sommes conscients et le reconnaissons sincèrement. Nous comprenons leur mélancolie face à cet «... arbre généalogique ... impossible à abattre...» mais je souhaite tout aussi vivement qu'ils ne le regardent pas pour «... une dernière fois...».

Pourquoi cet enfant de cinq ans n'atteindrait-il pas l'âge de raison, voire davantage dans le sillage de son aîné, l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie, largement adulte et responsable ? La cause prime les personnes. Nous ne souhaitons pas de monopole, mais une tribune libre, dans les normes de la rigueur et de la courtoisie habituelles. Une publication bisannuelle (juin-décembre), nous paraît mieux indiquée, permettant regroupement des sujets et diversité des auteurs. Il faut pouvoir les approcher et les convaincre, offrons-leur ce don providentiel si précieux qui nous fait actuellement souvent défaut : un peu de temps.

Il est vrai qu'il n'est pas facile de reprendre simultanément publication et présidence, mais je tiens à rendre hommage à mon illustre prédécesseur le docteur Jean Dubas qui m'aide de son appui et de sa compréhension. Qu'il me soit permis de réitérer ici mes félicitations et remerciements. Son érudition rayonnante marque l'Institut de ses membres à jamais. Réjouissons-nous de l'entendre et de le lire le plus souvent possible. Sont directement associées à cet hommage Mesdames Marie-Madeleine Neuhaus et Maria Simonet sans qui rien ne se ferait. Oserais-je citer Monsieur Hamoir, sans encourir les foudres de sa parfaite discrétion ? Avec compétence et patience, il assure la continuité et poursuit le combat, notamment sur la protection des données qui ralentissent mais n'arrêtent pas ses recherches sur les familles bourgeoises de Fribourg. Nous avons d'ailleurs soumis un projet de loi à ce sujet actuellement à l'examen à la Direction de la Justice du canton de Fribourg.

Enfin pour mieux connaître les intérêts de chacun et leur permettre de s'exprimer, avons-nous fait insérer dans ce Numéro, un petit questionnaire. Nous comptons beaucoup sur votre participation; vos suggestions accompagnées de solutions nous seront réciproquement très utiles. De votre rayonnement dépendra l'avenir de l'Institut, sans crainte ni morosité. L'héraldique et la généalogie défient le temps et l'espace. N'oublions jamais que, pour ne pas se perdre en mer comme sur terre, il faut toujours viser le soleil.

Dominic M. Pedrazzini